

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

**Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 1er février 2016 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.**

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et Stéphane Robidas.

Madame Josiane Perron a motivé son absence.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

**2016-02-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constataion de régularité et de quorum**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour \***
4. **Approbation des procès-verbaux**
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2016 \*
5. **1ere période de question du public**
6. **Correspondance \***
  - 6.1. Régie des alcools Permis de réunion
  - 6.2. Cour municipale Remise mensuelle – Décembre 2015
  - 6.3. MMQ Formations 2016
  - 6.4. Tournoi Bantam Windsor Remerciement et invitation
  - 6.5. Les journées de la persévérance scolaires 15 au 19 février 2016
7. **Finance**
  - 7.1. Autorisation des comptes \*
8. **Règlementation**
  - 8.1. Avis de motion - Règlement général uniformisé 2016-1 \*
9. **Administration**
  - 9.1. ADMQ –Cotisation annuelle 2016 de la Directrice générale \*
  - 9.2. Adoption du taux de l'indice des prix à la consommation de Statistiques Canada pour l'ajustement salarial \*
  - 9.3. Projet Escouade verte 2016 \*
  - 9.4. Sécurité civile – Formation avec la Régie pour DG et responsable de voirie \*
  - 9.5. Modification des heures de bureau de l'inspectrice en bâtiment, envir. et agraire \*
10. **Loisirs**
  - 10.1. Demande additionnelle au Pacte rural - Sécurisation et amélioration du parc des loisirs \*
  - 10.2. Bris des bandes de patinoire – Lampron Sport - Mise en demeure
11. **Urbanisme**
  - 11.1. Rapport du mois de janvier de l'Officière en bâtiment, envir. et agraire
  - 11.2. Inscription au congrès de la COMBEQ pour l'inspectrice \*
12. **Voirie**
  - 12.1. Achat de roues avant pour la rétrocaveuse \*
13. **Affaires nouvelles et suivi**
  - 13.1. Projet Lebrun – Analyse du projet et recommandations \*
  - 13.2. Cour d'eau St-Gabriel \*
  - 13.3. Opposition au nouveau droit de passage du Club Quad de la MRC du Val-Saint-François \*
  - 13.4. DOMTAR – Suivi des ajustements pour bruits
  - 13.5. Peinture du 1<sup>er</sup> étage du bureau municipal \*
  - 13.6. Formation des comités du conseil municipal 2016-2017 \*

14. **Rapport des Comités**
  - 14.1. Régie Incendie
  - 14.2. Loisirs
  - 14.3. Environnement
  - 14.4. Trans-Appel
  - 14.5. Urbanisme
  - 14.6. Maire
15. **2e période de question du public**
16. **Levée de l'assemblée**

## **2016-02-002 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2016**

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2016 soit adopté tel que présenté.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Étienne Cardinal

- M. Cardinal dépose une pétition de 14 signatures s'opposant au passage des quads dans le Rang 11.
- Il demande si le trajet avait été soumis préalablement à la prise de décision pour l'autorisation de passage des quads et si la municipalité avait vérifié les autorisations écrites des propriétaires terriens.
- Il demande de retirer l'autorisation de passage et permettre une discussion entre les propriétaires et le Club Quad de la MRC du Val-Saint-François.

M. Donald Fournier

- M. Fournier explique, au nom du Club Quad de la MRC du Val-Saint-François, qu'il y a près de 100 000 membres et que la majorité des quads respectent les propriétaires. Que les gens qui laissent passer les quads sur leurs terres sont des créateurs d'emploi, en parlant entre autre des emplois créés chez BRP de Valcourt.

M. Georges Vangoidtsenhoven

- M. Vangoidtsenhoven explique que 2 groupes s'opposent. Que le quad est un sport polluant et qu'il y a peut-être un pourcentage minime de gens non-civilisés parmi les adeptes de ce sport mais que ce n'est pas la majorité. Que cela crée des frictions et qu'à l'avenir il vaudrait mieux commencer les démarches dans le sens inverse.

M. Albert Maurice

- M. Maurice demande des explications quant à l'option de puits municipal par rapport au possible aqueduc qui desservirait les citoyens de la route 249 et du rang 10.

### **CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

## 2016-02-003 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté et appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

### SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2016 représentent un total brut de 13 790,63\$.

### INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE JANVIER 2016

#### Chèques émis ( du 12 janvier 2016 au 31 janvier 2016 )

#### Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600064 (I)	5292		2016-01-14	1164	EMOND ST-PIERRE Marie-Yolenne	100,00 \$
201600065 (C)			2016-01-14	28	HYDRO-QUEBEC	710,23 \$
201600066 (C)			2016-01-14	964	TELUS	93,82 \$
201600074 (I)			2016-01-18	28	HYDRO-QUEBEC	29,29 \$
201600068 (I)	5294		2016-01-21	677	MAURICE RICHARD	41,23 \$
201600069 (I)	5295		2016-01-21	308	COUTURE Patricia	100,00 \$
201600070 (I)	5296		2016-01-21	515	BERGERON Sarah	100,00 \$
201600071 (I)			2016-01-21	723	AXION	91,87 \$
201600072 (I)			2016-01-21	28	HYDRO-QUEBEC	115,86 \$
201600073 (I)			2016-01-27	28	HYDRO-QUEBEC	680,27 \$
201600067 (I)	5293		2016-01-30	1010	AMUSEMENT GONFLABLE DE L'ESTRIE	500,00 \$

#### Total des chèques émis

**2 562,57 \$**

### COMPTES À PAYER EN DATE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2016

#### Chèques émis

#### Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600075 (I)	5297		2016-02-02	1	ACTION PARTAGE WINDSOR	500,00 \$
201600076 (I)	5298		2016-02-02	14	COOP DES CANTONS	9,78 \$
201600077 (I)	5299		2016-02-02	15	ADMQ	834,72 \$
201600078 (I)	5300		2016-02-02	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	574,88 \$
201600079 (I)	5301		2016-02-02	40	MONTY SYLVESTRE, Cons. Juridiq. Inc	264,89 \$
201600080 (I)	5302		2016-02-02	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	778,88 \$
201600081 (I)	5303		2016-02-02	45	PRAXAIR INC	333,51 \$
201600082 (I)	5304		2016-02-02	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	307,83 \$
201600083 (I)	5305		2016-02-02	62	VILLE DE WINDSOR	4 333,00 \$
201600084 (I)	5306		2016-02-02	66	QUINCAILLERIE WINDSOR INC.	11,50 \$
201600085 (I)	5307		2016-02-02	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	1 960,07 \$
201600086 (I)	5308		2016-02-02	338	SERVICE EXTINCTEURS SHERB 2010	16,68 \$
201600087 (I)	5309		2016-02-02	564	MC MORINE Jessica	100,00 \$
201600088 (I)	5310		2016-02-02	579	SPA DE L'ESTRIE	2 145,78 \$
201600089 (I)	5311		2016-02-02	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	281,74 \$
201600090 (I)	5312		2016-02-02	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIV. PÉTROLES	2 127,56 \$
201600091 (I)	5313		2016-02-02	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	188,60 \$
201600092 (I)	5314		2016-02-02	818	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉV INC.	287,44 \$
201600093 (I)	5315		2016-02-02	887	EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	210,79 \$
201600094 (I)	5316		2016-02-02	895	SIGNOTECH	300,01 \$
201600095 (I)	5317		2016-02-02	950	GARY DACRES ENR	191,83 \$

201600096 (I)	5318	2016-02-02	1004	DISTRIBUTION JPG	306,42 \$
201600097 (I)	5319	2016-02-02	1099	SCROSATI Yannik	90,00 \$
201600098 (I)	5320	2016-02-02	1099	SCROSATI Yannik	255,00 \$

**Total des chèques émis**

**16 410,91 \$**

**2016-02-004 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2016-1, RÈGLEMENT GÉNÉRAL UNIFORMISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Perron que lors de la séance régulière du mois de mars, les membres du conseil adopteront le règlement 2016-1 intitulé Règlement général uniformisé de la Municipalité de Val-Joli. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

**2016-02-005 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2016-2, RÈGLEMENT PRÉVOYANT LES COÛTS DE LICENCES ET PERMIS POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2016-1 DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Avis de motion est donné par le conseiller Philippe Verly que lors de la séance régulière du mois de mars, les membres du conseil adopteront le règlement 2016-2 prévoyant les coûts de licences et permis pour l'application du règlement 2016-1 règlement général uniformisé de la Municipalité de Val-Joli. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

**2016-02-006 ADMQ – COTISATION ANNUELLE 2016 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**ATTENDU QUE** la décision de payer la section de cotisation de l'option « Assurance » de l'ADMQ avait été reportée lors de la réunion de janvier 2016 afin de vérifier que ce n'était pas un service déjà offert par l'assurance annuelle de la Municipalité de Val-Joli à travers la MMQ;

**ATTENDU QUE** le service est un soutien téléphonique à la directrice générale pour de l'aide à plusieurs niveaux dont un service pour mieux gérer les situations avec des citoyens difficiles, des possibles employés récalcitrants etc.;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents, d'autoriser le paiement complet pour l'adhésion de la directrice générale à la section « Assurance » de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2016 qui offre plusieurs services téléphoniques de soutien pour la directrice et les employés municipaux.

**2016-02-007 ADOPTION DU TAUX DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DE STATISTIQUE CANADA; QUÉBEC ANNUEL, POUR L'AJUSTEMENT SALARIAL DES ÉLUS**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil reçoivent une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC CANADA) pour le Québec, (basée sur les mois de janvier à décembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier et ce, rétroactif au 1er janvier de chaque année et tel que prévue à l'article 6 du règlement numéro 2007-2 relatif au traitement des élus;

**ATTENDU QUE** l'indice des prix à la consommation Canada pour la province de Québec a terminé l'année 2015 à UN virgule TROIS pourcent (1,3%);

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'accepter et d'entériner les augmentations d'un point trois (1,3%) telles que prévues au règlement numéro 2007-2 relatif au traitement des élus avec effet rétroactif au 1er janvier 2016.

	<b>Salaire</b>	<b>Allocation de dépenses</b>
Maire	7 063.68\$	3 531.84\$
Conseiller	2 431.69\$	1 215.85\$

**2016-02-008 PROJET ESCOUADE VERTE 2016**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli souhaite reprendre les démarches pour engager une personne afin d'informer les citoyens sur le recyclage, le compostage et travailler sur la réduction des déchets;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents, de commencer les démarches auprès de la MRC du Val-Saint-François et de créer une description de tâches pour publier l'offre d'emploi.

**2016-02-009 SÉCURITÉ CIVILE – FORMATION AVEC LA RÉGIE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET RESPONSABLE DE VOIRIE**

**ATTENDU QUE** la régie incendie de la région de Windsor est maintenant constituée des municipalités de Val-Joli, Saint-François-Xavier-de-Brompton et de la Ville de Windsor;

**ATTENDU QUE** la régie incendie de la région de Windsor offre une formation de base sur la sécurité civile;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale à assister à cette formation de base sur la sécurité civile, frais défrayés par la régie incendie et d'autoriser le responsable de voirie à y assister en défrayant les coûts de 230\$ pour la journée de formation.

**2016-02-010    MODIFICATION DES HEURES DE BUREAU DE  
L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET  
AGRAIRE**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont augmenté à 24 heures, le nombre d'heures de travail de l'inspectrice;

**ATTENDU QUE** l'inspectrice et la secrétaire-trésorière adjointe partagent un espace de travail commun et que les rencontres avec des citoyens complexifient les tâches administratives;

**ATTENDU QU'** elles ont mutuellement convenues de travailler ensemble le vendredi matin et de répartir le reste des heures de l'inspectrice sur 3 jours, du lundi au mercredi;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de modifier l'horaire de l'inspectrice du lundi au mercredi toute la journée et vendredi avant-midi.

**2016-02-011    DEMANDE ADDITIONNELLE AU PACTE RURAL -  
SÉCURISATION ET AMÉLIORATION DU PARC DES LOISIRS**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a discuté de la sécurisation et de l'amélioration des installations du parc des loisirs dans le rang 10;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite installer des affiches pour renseigner les utilisateurs sur les numéros d'urgence, évier et buvette si le parc retrouve une eau potable ainsi que des tableaux blancs;

**ATTENDU QUE** la municipalité a encore un montant de 1302\$ non utilisé provenant du 15 000\$ réservé pour chaque municipalité;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents de présenter une demande additionnelle au pacte rural afin d'améliorer et sécuriser le parc des loisirs du rang 10.

## **BRIS DES BANDES DE PATINOIRE – LAMPRON SPORTS – MISE EN DEMEURE**

Le maire explique que la compagnie qui a installé les bandes de patinoire n'est maintenant plus en affaires.

## **RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE**

La directrice générale résume le compte-rendu de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois de janvier 2016.

Les membres du conseil discutent brièvement des demandes présentées par l'inspectrice dans son rapport mensuel.

	2015	2016
Nombre de permis pour janv	4	1
Valeur	212 000 \$	0\$
Nouvelle construction de maison	1	0

### **2016-02-012 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMBEQ POUR L'INSPECTRICE**

**ATTENDU QUE** le conseil a prévu au budget 2016 un montant pour permettre à l'inspectrice en bâtiment, madame Marie-Ève Parr d'assister au Congrès annuel de la COMBEQ qui aura lieu à Rivière-du-Loup du 28 au 30 avril 2016;

**ATTENDU QUE** madame Parr a fait la lecture des ateliers offerts lors du Congrès 2016 de la COMBEQ et qu'il y a beaucoup de sujets reliés à son poste d'inspectrice pour la Municipalité de Val-Joli;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser madame Parr à assister au Congrès 2016 de la COMBEQ, de payer l'inscription et les frais de déplacement et de subsistance.

### **2016-02-013 ACHAT DE ROUES AVANT POUR LA RÉTROCAVEUSE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli possède une rétrocaveuse et que les roues avant ainsi que les pneus sont usés et pourraient possiblement crevés lors d'opérations;

**ATTENDU QUE** le responsable de voirie a fait faire des soumissions :

- Les Équipement Proulx et Raiche 3 144,00\$
- Robert Bernard 2 113,38\$
- Mécanique G.S.B. 2 084,00\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le responsable de voirie à faire l'achat de 2 roues et 2 pneus pour un montant total de 20 84.00\$ plus les taxes applicables, installation incluse, chez Mécanique G.S.B.

**2016-02-014 PROJET LEBRUN – ANALYSE DU PROJET ET RECOMMANDATIONS**

**ATTENDU QU'** un projet de développement domiciliaire, temporairement appelé « Projet Lebrun » a été déposé en 2015;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli a fait une première analyse rapide du plan projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Val-Joli exige qu'un tel projet soit présenté avec une sortie secondaire donnant sur la rue Bourassa;

**ATTENDU QU'** une sortie secondaire permettrait de désengorger la rue Saint-Antoine et de désenclaver le quartier en cas de fermeture de la rue Saint-Antoine;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'obliger le propriétaire du terrain à présenter un plan projet contenant une sortie sur la Route 143 et une sortie secondaire sur la rue Bourassa pour des raisons de sécurité civile.

**2016-02-015 COUR D'EAU ST-GABRIEL**

Le maire explique que des discussions sont en cours entre la Ville de Windsor, la MRC et la Municipalité de Val-Joli et que le dossier avance.

**OPPOSITION AU NOUVEAU DROIT DE PASSAGE DU CLUB QUAD DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Le point est remis à une rencontre future.

**DOMTAR – SUIVI DES AJUSTEMENTS POUR BRUITS**

Le maire explique que la compagnie DOMTAR a fait l'acquisition et l'installation d'un système de caméra et capteur de bruit afin de tenter de réduire le bruit de camionnage sur le Rang 12.

Le système est encore en rodage mais il permettra de photographier le véhicule bruyant pour en aviser le conducteur, le propriétaire de la compagnie de camionnage et ultimement arrêter de faire affaire avec la dite compagnie si les camionneurs fautifs continuent à circuler de façon bruyante dans le secteur.

**2016-02-016 PEINTURE DU 1<sup>ER</sup> ÉTAGE DU BUREAU MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Val-Joli a demandé 2 soumissions pour faire peindre le 1<sup>er</sup> étage



du bureau municipal en 2016, suite aux travaux de réaménagement de 2014 :

- Carole Bérard 1 025\$
- Diane St-Pierre 1 785\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter l'offre au montant de 1025\$ de Madame Carole Bérard.

**2016-02-017 FORMATION DES COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL 2016-2017**

**ATTENDU QUE** suite à l'élection municipale de novembre 2013, une liste des comités d'élus avait été déposée pour les années 2013-2015;

**ATTENDU QUE** le changement et renouvellement des comités se fait tel qu'inscrit au présent tableau, s'y après déposé pour être officiel et permettre aux membres de chacun des comités d'avoir un droit de vote;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers de déposer et d'accepter la liste des membres de chacun des comités de la municipalité de Val-Joli tel que présentée.

<b>COMITÉS</b>	<b>SYLVAIN COTÉ Siège 1</b>	<b>PHILIPPE VERLY Siège 2</b>	<b>GILLES PERRON Siège 3</b>	<b>RAYMOND CÔTÉ Siège 4</b>	<b>STÉPHANE ROBIDAS Siège 5</b>	<b>JOSIANE PERRON Siège 6</b>
<b>VOIRIE</b>	<b>X</b>	<b>P</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				<b>X</b>	<b>P</b>	<b>X</b>
<b>URBANISME, PROMOTION DOMICILIAIRE, COMMUNICATION</b>		<b>P</b>	<b>X</b>			
<b>FINANCES</b>	<b>X</b>			<b>X</b>		<b>P</b>
<b>PERSONNEL</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>ENVIRONNEMENT, DÉCHETS, MATIÈRES RECYCLABLES</b>				<b>X</b>		<b>P</b>
<b>RÉGIE INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE, SQ SÉCURITÉ CIVILE</b>	<b>S</b>	<b>X</b>	<b>P</b>			
<b>TRANS-APPEL</b>			<b>X</b>			

P : le conseiller préside ce comité.  
S : substitut sur le comité.  
X : siège sur le comité.

\* Le maire siège d'office sur tous les comités.

Le **Comité Consultatif d'Urbanisme** est aussi formé des citoyens suivants :  
FREDETTE, Nova                      TREMBLAY, Jean-Luc                      LAPLANTE, Philippe

## **2016-02-018    MANDAT À LA RÉGIE INCENDIE POUR L'ÉMISSION DES PERMIS DE FEUX À CIEL OUVERT**

**ATTENDU QUE** la Régie incendie est désormais constituée des municipalités de Val-Joli, Saint-François-Xavier-de-Brompton et de la Ville de Windsor;

**ATTENDU QU'** un pour uniformiser les pratiques d'émission de permis pour les feux à ciel ouvert, il est souhaitable que la régie puisse compter sur des pratiques similaires parmi les municipalités formant la nouvelle Régie incendie de la région de Windsor;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents de mandater la régie incendie de la région de Windsor afin d'uniformiser les pratiques d'émission de permis de feux à ciel ouvert et de voir à permettre à la régie d'émettre eux-mêmes les permis aux citoyens.

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

### **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Mario St-Pierre

- S'informe à savoir s'il pourra avoir accès à la réponse de nos aviseurs légaux quant à sa demande au sujet des articles de Loi qui obligerait un citoyen à payer une taxe lorsque les services passent devant chez lui.
- Demande aux membres du conseil s'il peut s'attendre à voir une baisse du montant à payer à la Régie incendie de la région de Windsor avec l'annexion récente de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

- Souhaite savoir si une nouvelle consultation publique est prévue pour bientôt concernant le futur projet d'aqueduc municipal sur la route 249 et le rang 10.

M. Jonathan Lussier

- S'informe aussi au sujet de l'avancement du projet d'aqueduc.
- Souhaite comprendre le principe de référendum qui peut être demandé lors d'un règlement d'emprunt.
- Remercie la municipalité pour l'organisation du Plaisirs d'hiver

M. Michel Maurice

- Discute du fait que le gouvernement n'est pas conséquent dans son attribution de subventions et principalement dans le descriptif de la subvention dans le cadre du programme « PRIMEAU ».

M. Albert Maurice

- Donne son opinion au sujet d'un possible puits municipal dans le dossier des puits contaminés de la route 249 et du rang 10 et du projet d'aqueduc.

Mme Caroline Logan

- Donne son opinion au sujet de l'intérêt à mettre sur pied une collecte de matières putrescibles ou d'obliger le petit composteur.
- Questionne le conseil à savoir si le mandat à la Régie incendie permettra d'obtenir un permis de feux 24hrs/24 et 7 jours/7.

M. Michel Maurice

- Demande à ou en est le PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles) de la MRC

M. Simon Chapdelaine

- Discute du projet d'asphaltage du rang 10 après le pont et indique qu'il serait important de penser à relever le chemin lorsque les travaux seront réalisés.

## **2016-02-019 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h41.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 7 mars 2016 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré  
Maire

Julie Brousseau  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES  
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 2 février 2016

Rolland Camiré, maire

